

crédits

45.0 h

Enseignants:	Lowie Françoise ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Les principaux thèmes abordés au cours de didactique sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La relation pédagogique et ses acteurs ; - Les compétences, les objectifs, les méthodes et les moyens pédagogiques ; - L'évaluation formative et l'évaluation certificative ; <p>Les principaux thèmes abordés dans le séminaire de réflexion sur le contenu des programmes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La carte d'identité du programme (Réseaux, formes, filières et types d'enseignements) - La finalité et les objectifs du programme analysés. - Les ressources en termes de savoir ; savoir-être et savoir-faire. - Les compétences et l'évaluation de celles-ci. - La cohérence entre les objectifs et les ressources ; la finalité et les objectifs, les objectifs et les démarches proposées, les objectifs et l'évaluation.
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours de didactique du droit, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'analyser la relation pédagogique et de ses acteurs ; - D'élaborer un projet pédagogique ; - D'utiliser les outils pédagogiques spécifiques à la discipline ; - De mettre en œuvre l'évaluation des acquis et de déterminer les critères de réussite ; <p>Au terme du séminaire de réflexion sur le contenu des programmes l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'analyser de manière approfondie et à l'aide d'une grille d'analyse, la structure, le contenu, les objectifs et les compétences d'un programme du réseau libre et officiel, d'un degré et d'une filière spécifique. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Didactique du droit :</p> <p>Contenu : La relation pédagogique et ses acteurs : - Mécanisme de la relation pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation de l'enseigné ; l'enseignant et la matière <p>Le projet pédagogique : Les objectifs et les compétences</p> <p>Le contrat pédagogique : Les méthodes ; les moyens ; les supports.</p> <p>L'évaluation</p> <p>Méthodes : Principalement incitative et déductive avec mise en application par exercices.</p> <p>Réflexion sur le contenu des programmes</p> <p>Contenu : Etudes du programme de droit contenu dans les programmes des sciences économique et sciences économiques appliquées du réseau libre et officiel</p> <p>Méthodes : Situation de travail interactive en groupe lors des séances de séminaire.</p> <p>Présentation orale des différents aspects de l'analyse du programme étudié.</p> <p>Confrontation des analyses</p>

<p>Autres infos :</p>	<p>- Didactique du droit : La cote est déterminée par un travail écrit réalisé en groupe de trois étudiants et dont la teneur sera précisée lors de la première séance de cours.</p> <p>- Réflexion sur le contenu des programmes : La cote est déterminée par la présentation orale de l'analyse effectuée en groupe.</p> <p>- Didactique du droit : Audio avec prise de notes.</p> <p>- Réflexion sur le contenu des programmes : Les programmes actuellement en vigueur.</p> <p>La présence au cours de didactique est obligatoire de même que la présence au séminaire de réflexion sur le contenu des programmes est obligatoire. En effet, sans partage de recherche et de points de vue, le séminaire perd tout son sens.</p> <p>Les étudiants du programme ECGE 2A, en plus de AGES 2A, sont susceptibles de suivre ce cours.</p>
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Master [120] en sciences économiques, orientation générale > Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences économiques, orientation générale)</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>DRT</p>